

Table des matières

Article 1 - Organisation générale.....	1
Article 2 - Système de l'épreuve	1
Article 3 – Rencontre	6
Article 4 – Règles de participation.....	7
Article 5 – Équipes multiples	7
Article 6 – Obligations.....	8

Article 1 - Organisation générale

Le Comité organise, pour les catégories jeunes, les championnats départementaux suivants :

Masculins

- U13 (peut être mixte quelle que soit la division)
- U15
- U18
- U21

Féminins

- U13
- U15
- U18

Un club ayant une équipe U13 féminine peut engager une équipe U13 masculin avec des joueuses.

Article 2 - Système de l'épreuve

Phase en matchs aller simple : Toutes les rencontres « aller » doivent être jouées avant la dernière rencontre « aller », sauf accord **écrit préalable** de la Commission Sportive.

Phase en matchs aller-retour : Toutes les rencontres « aller » doivent être jouées avant le début des rencontres « retour ». Toutes les rencontres « retour » doivent être jouées avant la dernière rencontre « retour », sauf accord **écrit préalable** de la Commission Sportive.

La Commission Sportive se réserve le droit d'adapter l'article 2 – Système de l'épreuve, si elle le juge nécessaire. **Elle communiquera cette information par tout moyen en amont aux associations sportives.**

MASCULINS

PHASE 1 : BRASSAGE (Septembre - Décembre)

Les associations sportives s'engagent dans la division souhaitée.

Cependant, le nombre d'équipes étant limité (division 1 : 8 équipes, division 2 : 16 équipes, division 3 : **le nombre d'équipes est à déterminer en fonction du nombre d'engagements**), l'intégration de la division s'effectue en fonction du classement général de l'année N-1 (**sous réserve de l'intégration** des équipes descendantes de région).

DIVISION 1

Les 8 équipes sont **regroupées en 1 (une)** poule unique disputant des rencontres « aller », à l'issue desquelles un classement est établi.

ACCESSION EN RÉGIONAL 4

Les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} disputent le tournoi qualificatif au championnat régional (« TQR4 ») comme suit :

- 1^{ère} demi-finale : 1^{er} contre 4^{ème}
- 2^{ème} demi-finale : 2^{ème} contre 3^{ème}
- Finale : Vainqueur 1^{ère} demi-finale contre vainqueur 2^{ème} demi-finale

L'équipe 1^{ère} du classement reçoit le TQR4.

À l'issue du tournoi, le vainqueur de la finale accède au championnat régional.

ACCESSION EN DIVISION 1 – PHASE 2

- Les autres équipes finalistes du TQR4.
- L'équipe classée 5^{ème} de la poule.
- Les équipes vainqueurs des rencontres de barrages (div1/div2) suivantes :
 - 6^{ème} Div 1 reçoit 8^{ème} classement inter-poules Div 2
 - 7^{ème} Div 1 reçoit 7^{ème} classement inter-poules Div 2
 - 8^{ème} Div 1 reçoit 6^{ème} classement inter-poules Div 2

RELÉGATION EN DIVISION 2 – PHASE 2

- Les équipes perdantes des rencontres de barrages (div1 vdiv2).

DIVISION 2

Les 16 équipes sont regroupées en 2 poules de 8 disputant des rencontres « aller », à l'issue desquelles un classement inter-poules est établi.

ACCESSION EN DIVISION 1 – PHASE 2

- Les équipes 1^{ère} à 5^{ème} du classement inter-poules.
- Les équipes vainqueurs des rencontres de barrages (div1/div2).

ACCESSION EN DIVISION 2 – PHASE 2

- Les équipes 9^{ème} à 12^{ème} du classement inter-poules.
- Les équipes perdantes des rencontres de barrages (div1/div2).
- Les équipes vainqueurs des rencontres de barrages (div2/div3) suivantes :
 - 13^{ème} classement inter-poules div 2 reçoit 5^{ème} classement inter-poules div 3
 - 14^{ème} classement inter-poules div 2 reçoit 4^{ème} classement inter-poules div 3

RELÉGATION EN DIVISION 3 – PHASE 2

- Les équipes 15^{ème} et 16^{ème} du classement inter-poules.
- Les équipes perdantes des rencontres de barrages (div2/div3).

DIVISION 3

Les équipes sont regroupées en poule de 6 ou 8 (selon le nombre d'engagements) disputant des rencontres « aller », à l'issue desquelles un classement inter-poules est établi.

ACCESSION EN DIVISION 2 – PHASE 2

- Les équipes 1^{ère} à 3^{ème} du classement inter-poules.
- Les équipes vainqueurs des rencontres de barrages (div2/div3).

PHASE 2 : CHAMPIONNAT (Janvier – Juin)

DIVISION 1

Les 12 équipes sont regroupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres « aller-retour ».

	POULE A		POULE B
1	Finaliste TQR4	1	Demi-finaliste TQR4
2	5 ^{ème} brassage div1	2	Demi-finaliste TQR4
3	Vainqueur 6 ^{ème} Div 1 vs 8 ^{ème} classement inter-poules Div 2	3	Vainqueur 7 ^{ème} Div 1 vs 7 ^{ème} classement inter-poules Div 2
4	1 ^{er} classement inter-poules div2	4	Vainqueur 8 ^{ème} Div 1 vs 6 ^{ème} classement inter-poules Div 2
5	2 ^{ème} classement inter-poules div2	5	3 ^{ème} classement inter-poules div2
6	5 ^{ème} classement inter-poules div2	6	4 ^{ème} classement inter-poules div2

DIVISION 2

Les 12 équipes sont regroupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres « aller-retour ».

	POULE A		POULE B
1	Perdant 6 ^{ème} Div 1 vs 8 ^{ème} classement inter-poules Div 2	1	Perdant 7 ^{ème} Div 1 vs 7 ^{ème} classement inter-poules Div 2
2	9 ^{ème} classement inter-poules div2	2	Perdant 8 ^{ème} Div 1 vs 6 ^{ème} classement inter-poules Div 2
3	10 ^{ème} classement inter-poules div2	3	11 ^{ème} classement inter-poules div2
4	Vainqueur 13 ^{ème} classement inter-poules div 2 vs 5 ^{ème} classement inter-poules div 3	4	12 ^{ème} classement inter-poules div2
5	Vainqueur 14 ^{ème} classement inter-poules div 2 vs 4 ^{ème} classement inter-poules div 3	5	1 ^{er} classement inter-poules div3
6	3 ^{ème} classement inter-poules div3	6	2 ^{ème} classement inter-poules div3

DIVISION 3

Les équipes sont regroupées en poules de 6 ou 8 disputant des rencontres « aller-retour ».
Les équipes nouvellement engagées seront réparties aléatoirement dans les poules.

PLAY-OFFS ET TITRE DE CHAMPION DÉPARTEMENTAL

Divisions 1 & 2 :

Seules les équipes classées 1^{ère}, et 2^{ème}, de chaque poule jouent des play-offs comme suit :

- 1^{ère} demi-finale : 1^{er} poule A reçoit 2^{ème} poule B.
- 2^{ème} demi-finale : 1^{er} poule B reçoit 2^{ème} poule A.
- Finale : Vainqueur de la 1^{ère} demi-finale contre le vainqueur de la 2^{ème} demi-finale

La finale se déroule lors des finales départementales organisées par le Comité.

Le titre de champion départemental est attribué à l'équipe vainqueur de la finale des play-offs.

Division 3 :

Seules les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} du classement inter-poules jouent des play-offs comme suit :

- 1^{ère} demi-finale : 1^{er} du classement inter-poules reçoit 4^{ème} du classement inter-poules.
- 2^{ème} demi-finale : 2^{ème} du classement inter-poules reçoit 3^{ème} du classement inter-poules.
- Finale : Vainqueur de la 1^{ère} demi-finale contre le vainqueur de la 2^{ème} demi-finale

La finale se déroule lors des finales départementales organisées par le Comité.

Le titre de champion départemental est attribué à l'équipe vainqueur de la finale des play-offs.

FÉMININES

PHASE 1 : BRASSAGE (Septembre – Décembre)

Les associations sportives s'engagent dans la division souhaitée. La deadline pour s'engager est communiquée par le Comité par email.

Cependant, le nombre d'équipes étant limité (division 1 : 8 équipes, division 2 : 8 équipes, division 3 : le nombre d'équipes est à déterminer en fonction du nombre d'engagements), l'intégration de la division, s'effectue en fonction du classement général de l'année N-1 (sous réserve de l'intégration des équipes descendantes de région).

DIVISION 1

Les 8 équipes sont regroupées en 1 poule unique disputant des rencontres « aller », à l'issue desquelles un classement est établi.

ACCESSION EN RÉGIONAL

Les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} disputent le tournoi qualificatif au championnat régional (TQR4) comme suit :

- 1^{ère} demi-finale : 1^{er} contre 4^{ème}
- 2^{ème} demi-finale : 2^{ème} contre 3^{ème}
- Finale : Vainqueur 1^{ère} demi-finale contre vainqueur 2^{ème} demi-finale

L'équipe 1^{ère} du classement accueille le TQR4.

À l'issue du tournoi, la vainqueur de la finale accède au championnat régional.

ACCESSION EN DIVISION 1 – PHASE 2

- Les équipes finalistes du TQR4.
- Les équipes vainqueurs des rencontres de barrages (div1/div2) suivantes :
 - 5^{ème} Div 1 reçoit 3^{ème} Div 2
 - 6^{ème} Div 1 reçoit 2^{ème} Div 2

RELÉGATION EN DIVISION 2 – PHASE 2

- Les équipes perdantes des rencontres de barrages (div1/div2).
- Les équipes 7^{ème} et 8^{ème}.

DIVISION 2

Les 8 équipes sont regroupées en 1 poule unique disputant des rencontres « aller », à l'issue desquelles un classement est établi.

ACCESSION EN DIVISION 1 – PHASE 2

- L'équipe 1^{ère}.
- Les équipes vainqueurs des rencontres de barrages (div1/div2).

ACCESSION EN DIVISION 2 – PHASE 2

- Les équipes perdantes des rencontres de barrages (div1/div2).
- L'équipe vainqueur de la rencontre de barrage (div2/div3) suivante :
 - 4^{ème} div 2 reçoit 2^{ème} div 3

RELÉGATION EN DIVISION 3 – PHASE 2

- Les équipes 5^{ème} à 8^{ème}.
- L'équipe perdante de la rencontre de barrage (div2/div3).
-

DIVISION 3

Les équipes sont regroupées en poule de 6 ou 8 (selon le nombre d'engagements) disputant des rencontres

« aller », à l'issue desquelles un classement inter-poules est établi.

ACCESSION EN DIVISION 2 – PHASE 2

- L'équipe 1^{ère}.
- L'équipe vainqueure de la rencontre de barrage (div2/div3).

PHASE 2 : CHAMPIONNAT

DIVISION 1

Les 6 équipes sont regroupées en 1 poule unique disputant des rencontres « aller-retour ».

	POULE A
1	Finaliste TQR4
2	Finaliste TQR4
3	Finaliste TQR4
4	Vainqueure 5 ^{ème} div 1 reçoit 3 ^{ème} div 2
5	Vainqueure 6 ^{ème} div 1 reçoit 2 ^{ème} div 2
6	1 ^{er} div 2

DIVISION 2

Les 6 équipes sont regroupées en 1 poule unique disputant des rencontres « aller-retour ».

	POULE A
1	7 ^{ème} div 1
2	8 ^{ème} div 1
3	Perdant 5 ^{ème} div 1 reçoit 3 ^{ème} div 2
4	Perdant 6 ^{ème} div 1 reçoit 2 ^{ème} div 2
5	Vainqueure 4 ^{ème} div 2 reçoit 2 ^{ème} div 3
6	1 ^{ère} div 3

DIVISION 3

Les équipes sont regroupées en poules de 6 ou 8 disputant des rencontres « aller-retour ».
Les équipes nouvellement engagées seront réparties aléatoirement dans les poules.

PLAY-OFFS ET TITRE DE CHAMPION DÉPARTEMENTAL

Seules les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} jouent des play-offs comme suit :

- 1^{ère} demi-finale : 1^{ère} reçoit 4^{ème}.
- 2^{ème} demi-finale : 2^{ème} reçoit 3^{ème}.
- Finale : Vainqueur de la 1^{ère} demi-finale contre le vainqueur de la 2^{ème} demi-finale

La finale se déroulera lors des finales départementales organisées par le Comité.

Le titre de champion départemental est attribué à l'équipe vainqueur de la finale des play-offs.

Article 3 – Rencontre

Horaire :

	Samedi	Dimanche
U13, U15	13h30-18h	9h30-11h30 / 13h-17h30 17h00 pour les U13
U18	14h-18h	
U21	14h-18h (20h30 avec accord de l'équipe adverse)	

Convocation :

- Championnats à désignations d'arbitres officiels : les calendriers transmis par email par le Comité (« CDVOBB ») tiennent lieu de convocations.
- Championnats à non-désignations d'arbitres officiels : L'association sportive recevant à obligation de transmettre à son adversaire une convocation comportant la date, l'heure et le lieu de la rencontre, 15 (quinze) jours minimum avant la date prévue au calendrier. Une copie de cette convocation devra parvenir au CDVOBB par mail exclusivement à sportive@basket95.com. En l'absence de celle-ci, l'association sportive visiteur à obligation de contacter la Commission Sportive pour se faire communiquer les renseignements relatifs à la rencontre.

En l'absence de convocations au CDVOBB, la Commission Sportive pourra prononcer le forfait de l'équipe recevant.

Temps de jeu :

U13*	U15* - U18 - U21
• 4 x 8 minutes • Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes • Mi-temps : 10 minutes • Prolongation : 2 minutes. 2 maximum <i>*Si égalité à la fin de la 2^{de} prolongation : mort subite aux lancers francs</i>	• 4 x 10 minutes • Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes • Mi-temps : 10 minutes • Prolongation : 5 minutes <i>*Si égalité à la fin de la 2^{de} prolongation : mort subite aux lancers francs</i>

Ballon :

U13	U15F – U18F	U15M – U18M – U21M
Taille 6		Taille 7

Feuille de marque : E-marque V2 obligatoire

Ligne à 3 points : 6,75m (ligne pleine)

Désignations :

2 arbitres sont désignés par la CDO sur les rencontres des championnats jeunes (U13 à U21) masculins et féminins – division 1, à partir de la phase 1 (brassage), et indemnisés par une caisse de péréquation.

Pas de désignation dans les autres divisions sauf sur les phases finales et les rencontres de barrages.

Pas de désignation d'OTM sur tous les championnats.

Article 4 – Règles de participation

Licences autorisées :

Type de licence	OC	1C / 2C 1CAST / 2CAST OCAST / OCT / OCASTCTC
Nombre maximum	10	5*

**Les licences 1C, 1CAST, 2C, 2CAST, OCT, OCAST ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause pas dépasser le nombre de 5.*

Les socles 0, 1 et 2 ne sont pas autorisés. Il faut obligatoirement une extension compétition « C ».

Nombre de joueurs : 5 minimum et 10 maximum.

Nombre d'entraîneurs : 1 entraîneur ou 1 entraîneur + 1 entraîneur adjoint.

Nota : Seule une personne majeure licenciée peut assurer cette fonction.

Règle de participation sur les play-offs :

Un joueur ayant évolué durant la saison à un niveau supérieur (soit dans une catégorie d'âge supérieure soit dans un championnat à un niveau plus élevé) peut prendre part aux play-offs seulement s'il a participé à 60% (chiffre arrondi à l'unité supérieure) des rencontres de la phase 2 de l'équipe qualifiée en play-offs.

Le joueur doit être à jour de son surclassement s'il joue dans la catégorie supérieure.

La liste des joueurs(ses) participant aux play-offs doit être envoyée par email permettant d'en accuser réception au plus tard 48h avant la demi-finale.

La commission sportive vérifie la liste dès la demi-finale afin d'éviter que cette règle ne soit pas respectée et que les équipes soient disqualifiées.

La liste des joueurs(ses) participant aux play-offs doit être envoyée par email permettant d'en accuser réception au plus tard 48h avant la finale.

La commission sportive vérifie la liste dès la finale afin d'éviter que cette règle ne soit pas respectée et que les équipes soient disqualifiées.

Le non-respect de cette règle entraîne une pénalité financière et/ou sportive conformément à l'annexe 2 du Règlement sportif du CDVOBB.

Article 5 – Équipes multiples

Liste de joueurs/joueuses brûlé(e)s :

Si une équipe évolue au niveau régional ou national, il faut communiquer avant la première journée de championnat la liste des 8 joueurs qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe de niveau inférieur.

Il est possible de modifier la liste mais celle-ci doit être communiquée à la Commission Sportive avant la première journée de chaque phase de la saison en cours – cf article 10 du Règlement sportif du CDVOBB.

Liste de joueurs/joueuses personnalisé(e)s :

Seule la dernière division de chaque catégorie peut accueillir plusieurs équipes d'une même association sportive.

La composition des équipes ainsi personnalisées doit être transmise à la Commission Sportive avant la 1^{ère} journée de championnat.

Article 6 – Obligations

Statut du technicien :

DIVISION 1-phase 2 : Être titulaire du Brevet Fédéral (BF) et avoir assisté au colloque – voir les conditions des obligations des techniciens dans le statut du technicien de la Commission technique Départementale.

DIVISION 2 et 3 : Néant

Salles et terrains :

Les rencontres doivent se dérouler dans une salle classée dans FBI (documents mis à jour auprès de la commission Salle et Terrain salles.terrains@basket95.com). Faute de quoi les équipes ne peuvent pas évoluer.